

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du nombre d'heures d'enseignement aux médecins sur AVC Question écrite n° 18695

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC). Aujourd'hui, plus de 150 000 personnes sont victimes d'AVC chaque année en France. Lorsque ces accidents ne mènent pas à une issue fatale (troisième cause de mortalité), ils peuvent avoir des conséquences très graves et invalidantes (première cause d'invalidité lourde). La prévention et l'information de la population font partie des principaux enjeux lorsque l'on sait que l'AVC est une course contre la montre. Dans le cadre d'une politique de prévention d'un tel problème de santé publique, les médecins sont des acteurs incontournables. Or le nombre d'heures d'enseignement consacrées à l'étude de l'AVC au cours du parcours des futurs médecins est insuffisant au regard de la fréquence et de la gravité de cette pathologie. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer ce que le Gouvernement envisage pour augmenter le nombre d'heures d'enseignement consacrées à l'AVC tout au long du parcours estudiantin de futurs médecins, et pour augmenter la sensibilisation à cette pathologie auprès du public.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti

Circonscription: Ardennes (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 18695 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : <u>Solidarités et santé</u> Ministère attributaire : <u>Santé et prévention</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 avril 2019, page 3187 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)